

VOTEZ

POUR

LES SOINS



Un aperçu des plateformes des partis fédéraux par le personnel infirmier du Canada | Septembre 2021

 **Libéral**

 **CONSERVATEUR**

 **NDP**

 **PARTI vert**
DU CANADA

Soutien offert au personnel infirmier	2,5 / 5	0,5 / 5	3,5 / 5	1,5 / 5
Soins aux aînés	4,5 / 5	1 / 5	4 / 5	3,5 / 5
Régime national d'assurance-médicaments	2,5 / 5	0 / 5	4,5 / 5	4,5 / 5
Financement fédéral des soins de santé	3,5 / 5	3 / 5	4 / 5	3 / 5
Services de garde	5 / 5	1 / 5	4,5 / 5	4 / 5

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII) a examiné le programme électoral de chaque parti de façon non partisane, en se basant sur les réponses de chacun des quatre partis principaux à un questionnaire sur les enjeux prioritaires de la FCSII, ainsi que sur les informations sur les plateformes des partis, qui ont été rendues publiques jusqu'à maintenant. Bien que le directeur parlementaire du budget (DPB) et l'Institut des finances publiques et de la démocratie ont fait des évaluations indépendantes de certains des engagements des partis, l'analyse de la FCSII n'intègre pas ces évaluations indépendantes.

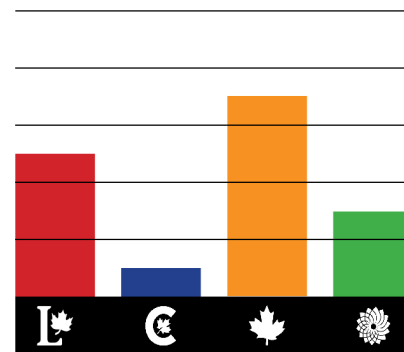
La prochaine crise des services
DE SANTÉ
EST À NOS PORTES.


FCSII
LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DES SYNDICATS
D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

SOUTIEN OFFERT AU PERSONNEL INFIRMIER

LA POSITION DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DU CANADA

En raison des charges de travail écrasantes, des heures supplémentaires obligatoires se traduisant en quarts de travail pouvant atteindre 24 heures, des annulations régulières des jours de congé, et de la violence omniprésente au travail, les infirmières et les infirmiers ont atteint un point de rupture. Un nombre croissant d'entre eux quittent leur emploi ou la profession. Par conséquent, le Canada doit adopter des mesures pour maintenir cette main-d'œuvre, notamment : financement fédéral ciblé pour régler la pénurie de personnel infirmier, création d'une agence de la main-d'œuvre en santé pour combler le manque de données et de ressources qui permettraient de mieux planifier la main-d'œuvre en santé, et protections adéquates contre les virus transmissibles par voie aérienne et contre la violence au travail.



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

2,5/5

Engagements : a) verser 3,2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour l'embauche de 7 500 nouveaux médecins de famille, infirmières et infirmières praticiennes afin de former des équipes de soins primaires; b) augmenter le nombre de médecins de famille et d'équipes de soins primaires dans les collectivités rurales en augmentant l'effacement maximal de la dette auquel plusieurs travailleurs de la santé sont admissibles dans le cadre du programme d'exonération du remboursement du prêt étudiant.

Analyse : Un financement ciblé afin d'embaucher des infirmières et des infirmières praticiennes pour former des équipes de soins primaires est positif. Toutefois, les médecins sont aussi compris dans cette enveloppe. On parle ici de combien d'infirmières et d'infirmières praticiennes? Il est difficile de le dire. Soulignons aussi que la pénurie de personnel infirmier va au-delà des soins primaires. La plateforme du Parti libéral n'alloue pas les ressources nécessaires pour recruter et maintenir en poste le personnel infirmier, et n'offre pas de leadership sur la planification de la main-d'œuvre en santé grâce à la création d'une agence.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

0,5/5

Engagements : a) remettre en vigueur le tarif sur les EPI importés afin de reconnaître les fabricants canadiens et assurer leur longévité; b) restructurer la Réserve nationale stratégique d'urgence afin de s'assurer qu'il y ait des réserves en place afin de répondre rapidement lors de maladies infectieuses, bioterrorisme ou autres menaces similaires, y compris assurer la sécurité des réserves d'équipements de protection individuelle, de réactifs de diagnostic et d'écouvillons, et adopter des systèmes modernes de suivi afin d'assurer l'utilisation des équipements avant la date de péremption, et qu'ils soient disponibles au besoin.

Analyse : Jusqu'à maintenant, les engagements du Parti conservateur ne font aucune mention du personnel infirmier du Canada. Bien que nous soyons d'accord pour dire que nous avons besoin de fabriquer, ici au pays, des EPI, et qu'il soit nécessaire d'avoir des réserves d'EPI afin de protéger le personnel infirmier et tous les travailleurs de la santé, le fait que le Parti conservateur ne reconnaisse même pas l'existence d'une pénurie criante de personnel infirmier, et le besoin de mesures de soutien de la part du fédéral, démontre un manque total de leadership par rapport à cet enjeu.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

3,5/5

Engagements : a) créer un fonds de 250 millions de dollars pour la formation et l'embauche d'un plus grand nombre d'infirmières au pays; b) déterminer les pénuries futures en ressources humaines en santé, et élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste des médecins, des infirmières, et autres professionnels de la santé dont la population canadienne a besoin; c) collaborer avec les provinces pour élaborer des stratégies de la main-d'œuvre, et de prévention de la violence, afin de recruter et protéger le personnel aux premières lignes, et afin d'assurer la sécurité du milieu de travail pour les préposés aux services de soutien à la personne et pour les autres travailleurs de la santé; d) assurer que le Canada puisse maintenir une réserve adéquate d'EPI, gérée de façon responsable, et mettre l'accent sur la fabrication ici au pays.

Analyse : Nous appuyons les engagements relatifs à la formation et à l'embauche d'un plus grand nombre d'infirmières, et le fait que l'on reconnaisse le besoin de leadership fédéral dans la planification de la main-d'œuvre en santé. Toutefois, il faudrait prévoir un financement plus substantiel pour l'embauche de personnel infirmier. De plus, d'autres détails sont nécessaires sur le maintien en poste du personnel infirmier et d'autres travailleurs de la santé. Avoir mentionné la violence, ainsi que la production, ici au pays, d'EPI, est positif.

PARTI VERT DU CANADA

1,5/5

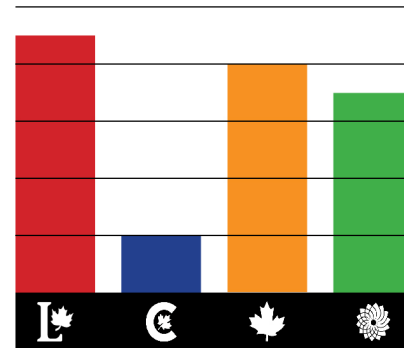
Engagements : a) augmenter la capacité pour la fabrication, ici au pays, de produits pharmaceutiques; b) augmenter la production d'EPI ici au pays; c) nouveau financement pour intégrer santé publique et soins primaires dispensés dans les collectivités; d) investir dans les soins de santé et le système de SLD, et les restructurer, afin de se préparer aux pandémies futures; e) financement à long terme de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC); f) mettre en œuvre un Revenu de subsistance garanti.

Analyse : Un revenu de subsistance garanti offrirait un soutien crucial aux personnes du pays, et de nouveaux investissements ciblant l'ASPC, la préparation en cas de pandémie, et la fabrication, ici au pays, de produits pharmaceutiques et d'EPI sont nécessaires. Toutefois, le Parti vert n'apporte pas de solutions aux défis principaux du personnel infirmier, notamment le manque de personnel et la violence au travail. Le Canada a besoin, dès maintenant, d'un moratoire national sur la réduction des heures de travail du personnel infirmier, et a aussi besoin de financement ciblé pour le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier. Il est nécessaire, à long terme, d'avoir un leadership fédéral afin de recueillir de meilleures données pour déterminer les besoins lors de l'embauche et de l'élaboration des normes de sécurité au travail.

SOINS AUX AÎNÉS

LA POSITION DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DU CANADA

La COVID-19 nous a montré jusqu'à quel point le Canada était mal outillé pour prendre soin de ses aînés. Depuis longtemps, la FCSII demande au gouvernement d'inverser la course vers le bas qui a mené à la tragédie dans les établissements de soins de longue durée. Des années de sous-financement et de privatisation ont fait place à une approche mettant l'accent sur les profits et non sur la création de conditions optimales favorisant le travail et les soins. De concert avec des normes nationales, une dotation sécuritaire et des mesures adéquates de contrôle et de prévention des infections, le Canada doit éliminer graduellement les soins à but lucratif afin de pouvoir dispenser des soins sûrs et de qualité à tous nos aînés.



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

4,5/5

Engagements : a) 9 milliards de dollars de nouveaux fonds pour combler les lacunes dans le secteur des soins de longue durée (SLD), y compris 3 milliards de dollars pour augmenter le nombre de lits en SLD; b) une nouvelle loi sur les soins de longue durée sécuritaires afin d'élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, des normes nationales en matière de travail, de soins et de contrôle et prévention des infections; c) un investissement de 500 millions de dollars pour la formation de 50 000 nouveaux préposés aux services de soutien à la personne et dont le salaire minimum serait d'au moins 25 \$ l'heure; d) augmentation du Supplément de revenu garanti de 500 \$ pour les personnes seules et de 750 \$ pour les couples; e) ramener à 65 ans l'âge de la retraite.

Analyse : le nouveau financement pour des améliorations cruciales en SLD est nécessaire et bien accueilli, ainsi que l'engagement du Parti libéral à offrir un soutien supplémentaire au personnel soignant et aux aînés à faible revenu. Toutefois, il ne s'engage pas à éliminer graduellement les soins à but lucratif dans le secteur des SLD, ce qui est essentiel pour assurer un changement véritable et durable pour les travailleurs et les aînés.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

1/5

Engagements : a) encourager les provinces à élaborer des pratiques exemplaires dans les établissements de SLD, de façon similaire au Code national du bâtiment, et à les intégrer à la loi; b) nouvelle Prestation canadienne de soins aux aînés de 200 \$ par mois, par ménage, pour les personnes vivant avec un parent de plus de 70 ans et dont ils prennent soin; c) permettre aux aînés ou aux soignants familiaux de réclamer un crédit d'impôt pour frais médicaux pour les soins à domicile; d) augmenter la limite du crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire et le faire passer de 10 000 \$ par habitation à 10 000 \$ par personne; e) amender le *Code criminel* pour établir l'obligation légale des exploitants d'établissements accrédités envers les résidents de ces établissements.

Analyse : Bien qu'on y trouve un nouveau type modeste de soutien financier pour les personnes et les soignants familiaux, la plateforme du Parti conservateur échoue grandement quand vient le temps de relever les défis cruciaux dans le secteur des soins aux aînés. Sous un gouvernement conservateur, les normes nationales de SLD seraient non contraignantes et non coercitives, et les soins à but lucratif continueraient sans supervision.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

4/5

Engagements : a) mettre fin aux soins privés à but lucratif en intégrant les établissements de SLD au système public de soins de santé, y compris Revera; b) travailler en collaboration pour élaborer des normes nationales de soins de longue durée et de soins à domicile, selon les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, et assorties d'un financement lié au respect des normes; c) collaborer avec les provinces pour élaborer des stratégies de la main-d'œuvre et de prévention de la violence afin de recruter et protéger le personnel; d) offrir de meilleurs salaires, des emplois stables et des mesures de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs en SLD.

Analyse : Le NPDP s'engage à éliminer les établissements de SLD à but lucratif. Cette mesure aurait un important impact positif sur les normes en matière de soins et de travail. La plateforme du Nouveau Parti démocratique s'attaque vraiment aux problèmes les plus sérieux et pressants dans le secteur des SLD, et reconnaît la valeur du travail qui consiste à prendre soin des autres, s'engageant à offrir de meilleurs salaires et la stabilité d'emploi, et à élaborer des stratégies pour surmonter les défis cruciaux en matière de main-d'œuvre, de recrutement et de violence envers les travailleurs de la santé.

PARTI VERT DU CANADA

3,5/5

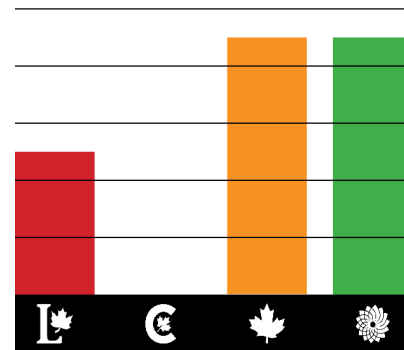
Engagements : a) intégration des SLD à la *Loi canadienne sur la santé*; b) financement substantiel des soins dispensés aux aînés, y compris infrastructures et dotation en personnel, ainsi que normes nationales coercitives de SLD; c) norme nationale de quatre heures de soins, par jour et par résident, dispensés par le personnel réglementé; d) améliorer la formation, augmenter le salaire, les avantages sociaux et les congés de maladie offerts aux travailleurs; e) investir dans les soins à domicile et les soins communautaires; f) financer complètement la Stratégie nationale sur la démence; g) investir dans la prévention de la violence et des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées; h) protéger les régimes de retraite en amendant la législation fédérale.

Analyse : Le Parti vert propose une série de mesures robustes et complètes pour amorcer un changement transformateur dans le secteur des soins aux aînés au Canada. Leurs engagements ciblent de nombreux défis, y compris normes en matière de travail et de soins dans les établissements de SLD, mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, manque d'accès aux services de soins à domicile ou de soins communautaires. Le Parti vert améliorerait aussi le Régime de pensions du Canada et comblerait les lacunes dans la législation fédérale afin de protéger les régimes de retraite.

RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

LA POSITION DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DU CANADA

Un régime national, public et universel d'assurance-médicaments, à payeur unique, permettrait non seulement d'éliminer le lourd fardeau financier lié à la santé de millions de personnes au Canada, mais permettrait aussi d'économiser des milliards de dollars à chaque année grâce au pouvoir de négociation d'un seul acheteur national. Parce que l'accès universel aux médicaments prescrits se fait de plus en plus urgent, le personnel infirmier du Canada demande d'accélérer la mise en œuvre des recommandations comprises dans le rapport du comité consultatif créé par le gouvernement fédéral, en commençant par la couverture des médicaments essentiels en 2022 et la mise en place d'un formulaire complet d'ici 2025.



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

2,5/5

Engagements : a) aller de l'avant avec le régime national et universel d'assurance-médicaments, et selon les engagements antérieurs, dont : verser 35 millions de dollars sur quatre ans au gouvernement de l'Î.-P.-É. afin d'ajouter de nouveaux médicaments à sa liste de médicaments couverts, et diminuer le coût remboursable pour les médicaments couverts par les régimes publics actuels; b) créer le Groupe consultatif pancanadien sur le cadre relatif à la liste des médicaments sur ordonnance, et dont le mandat serait de recommander, d'ici la fin avril 2022, un cadre non contraignant qui permettrait d'élaborer un formulaire pancanadien potentiel; et c) financement de 500 millions de dollars par année pour une stratégie nationale ciblant les médicaments à coût élevé pour traiter les maladies rares.

Analyse : Le plateau du Parti libéral lui donnait l'occasion de clarifier ses plans pour la mise en œuvre de l'assurance-médicaments, mais il a choisi de mentionner à peine cet enjeu. Sans les montants du financement et sans les échéanciers, qui sont pourtant énoncés clairement dans le rapport de son propre comité consultatif, ses engagements nous laissent conclure une mise en œuvre ralentie plutôt qu'accélérée.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

0/5

Engagements : Aucun engagement relatif au régime national d'assurance-médicaments.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

4,5/5

Engagements : a) offrir la couverture des médicaments sur ordonnance à tous, qu'importe l'emploi, le lieu de résidence, l'âge, l'état de santé ou le revenu; b) collaborer avec les provinces dès maintenant pour établir une date de début en 2022, grâce à un investissement fédéral annuel de 10 milliards de dollars; c) élaborer une stratégie nationale pour la couverture des médicaments pour les maladies rares; d) mettre fin aux quotes-parts coûteuses, franchises et primes.

Analyse : Le NPD est clair dans son engagement audacieux d'accélérer la mise en œuvre d'un régime national, public et universel d'assurance-médicaments, à payeur unique. Bien qu'il soit très ambitieux d'offrir l'accès universel à un formulaire national complet en 2022, le soutien non équivoque du NPD pour la mise en œuvre rapide d'un tel régime est très louable. Soulignons que le rapport du comité consultatif fédéral établit à 15 milliards de dollars le financement annuel du fédéral après la mise en œuvre complète du régime, et établit les économies annuelles à environ 5 milliards.

PARTI VERT DU CANADA

4,5/5

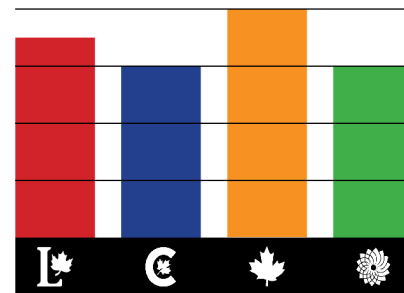
Engagements : a) élargir la *Loi canadienne sur la santé* pour qu'elle prévoit un financement complet d'un régime universel d'assurance-médicaments; b) créer un agence pour l'achat en masse de médicaments, et réduire les périodes de protection des médicaments brevetés; c) déterminer un échéancier clair pour la mise en œuvre du régime universel, commençant en 2022 avec la liste des médicaments essentiels, ainsi qu'une nouvelle Agence canadienne des médicaments et une législation fédérale élaborée par les provinces et les territoires. Suivra un formulaire national complet d'ici 2025, soit deux ans avant l'échéancier de 2027 établi en 2019 par le Comité consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, comité créé par le gouvernement fédéral.

Analyse : La FCSII accueille favorablement la promesse audacieuse du Parti vert d'offrir l'assurance-médicaments à toutes les personnes du Canada en accélérant l'échéancier de la mise en œuvre, établi par le Comité consultatif. La FCSII, ses organisations alliées et les principaux acteurs ont demandé au gouvernement fédéral d'agir rapidement par rapport à son engagement de mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments partout au pays.

FINANCEMENT FÉDÉRAL DES SOINS DE SANTÉ

LA POSITION DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DU CANADA

Comme l'a souligné récemment le directeur parlementaire du budget, les paiements prévus en vertu du Transfert canadien en matière de santé (TCS) n'arrivent plus à couvrir les dépenses de santé croissantes. Au cours des dernières années, les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sa contribution au financement des soins de santé afin de couvrir 35 % du coût total, et de maintenir ce niveau de dépenses. La FCSII appuie cette demande et presse le gouvernement de cibler ce niveau de financement pour la prestation publique des soins aux patients.



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

3,5/5

Engagements : a) 6 milliards de nouveaux fonds pour éliminer les listes d'attente dans le secteur de la santé; b) 3 milliards de dollars sur quatre ans pour embaucher 7 500 médecins de famille et infirmières praticiennes; c) augmentation des services virtuels de soins de santé; d) nouvelles mesures d'effacement de la dette pour les dentistes, les pharmaciens, les travailleurs sociaux, les praticiens en santé mentale, et autres personnes qui choisiront de travailler en région rurale ou éloignée, ainsi qu'une nouvelle incitation fiscale pour faciliter l'établissement d'un cabinet médical dans ces régions.

Analyse : Nous accueillons favorablement les nouveaux engagements du Parti libéral pour mettre fin aux listes d'attente et recruter des travailleurs de la santé, et pour régler la pénurie de professionnels de la santé dans les régions rurales et éloignées. Bien que les négociations avec les provinces, relatives au Transfert canadien en matière de santé, aient commencé avant l'élection 2021, la plateforme du Parti libéral ne fait aucune mention d'une contribution plus élevée de la part fédérale pour atteindre le 35 % demandé par les premiers ministres. Elle est actuellement de 28 %.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

3/5

Engagements : rencontrer les premiers ministres au cours des 100 premiers jours après la formation du gouvernement afin de proposer aux provinces et territoires un nouvel accord sur la santé qui augmenterait d'au moins 6 % le taux de croissance annuel du Transfert canadien en matière de santé.

Analyse : Tenant compte des déficits de longue date dans le financement des soins de santé, le Parti conservateur s'engage à augmenter le TCS d'au moins 6 % par année, ce qui représente un nouvel investissement intéressant.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

4/5

Engagements : a) collaborer avec les provinces et les territoires pour consolider les soins de santé et inverser la tendance de diminuer le financement fédéral des soins de santé; b) 68 milliards de dollars de nouveaux investissements sur cinq ans pour combler des déficits de financement des soins de santé relatifs à la couverture des médicaments, de la santé mentale et des soins dentaires, ainsi que des soins à domicile et des services de soins de longue durée, et un nouveau fonds pour les travailleurs essentiels pour contrer les pénuries des professionnels de la santé. Un financement est également prévue pour un plan de vaccination et une aide à la lutte contre l'épidémie d'opioïdes.

Analyse : Avec un investissement de près de 70 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, l'engagement des néo-démocrates à fournir un financement stable et fiable pour les soins de santé mérite d'être grandement félicité, ainsi que leurs efforts pour fournir un accès essentiel aux services pour les personnes à faible revenu à travers le pays.

PARTI VERT DU CANADA

3/5

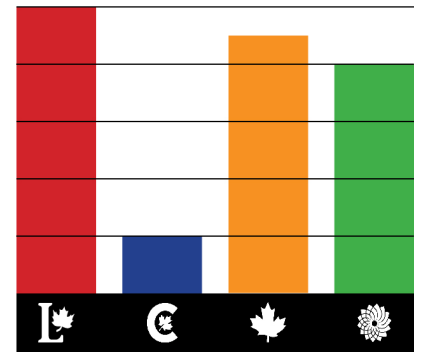
Engagements : a) ramener l'Accord sur la santé et remplacer la formule actuelle pour augmenter les transferts en établissant les augmentations selon la population et les besoins véritables en matière de soins dans chaque province et territoire; b) lors de la négociation de l'Accord sur la santé, accorder priorité à la santé mentale et aux services de réadaptation, à l'accès à l'avortement en toute sécurité, et aux services de santé d'affirmation de genre; c) offrir du soutien aux médecins de famille et aux équipes interprofessionnelles afin de réduire les temps d'attente et augmenter l'accessibilité aux soins.

Analyse : Le Parti vert ne s'engage pas de façon particulière à augmenter à 35 % la contribution fédérale au Transfert canadien en matière de santé. Il propose plutôt d'utiliser les données sur la population et la demande de services pour déterminer le financement en santé. Cela permettra de mieux harmoniser le financement aux besoins de la population. Nous félicitons le Parti vert pour son engagement à offrir du soutien aux services qui sont difficiles d'accès dans plusieurs régions du pays.

SERVICES DE GARDE

LA POSITION DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DU CANADA

Avec la pandémie, la participation des femmes au marché du travail a grandement diminué, et il n'a jamais été aussi essentiel d'avoir un système national et universel d'apprentissage et de garde d'enfants pour tous les travailleurs. Le personnel infirmier du Canada appuie l'élaboration d'un tel système grâce auquel les parents paieront au maximum 10 \$ par jour d'ici 2026; un système qui garantit que tout service supplémentaire sera public et sans but lucratif, et qui offrira aux éducatrices et éducateurs des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des mesures incitatives à poursuivre leurs études. Dans le cadre de ce système, un financement équitable doit être prévu pour les programmes gérés par les Autochtones.



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

5/5

Engagements : a) élaborer un système de garde d'enfants souple, de grande qualité, à coût abordable partout au Canada, c'est-à-dire 10 \$ par jour en moyenne, d'ici 2026, à l'extérieur du Québec; b) augmenter le nombre de places de qualité particulièrement dans le secteur à but non lucratif; c) assurer aux éducatrices et éducateurs de plus grandes opportunités de développement professionnel; d) soutien et financement des programmes d'apprentissage et de garde destinés aux enfants autochtones et axés sur leur réalité culturelle.

Analyse : Le gouvernement libéral a pris des engagements importants par rapport à la garde d'enfants avant l'élection, et a commencé à donner suite à ces engagements en signant des ententes bilatérales de cinq (5) ans avec huit provinces et territoires. Le Parti libéral a un plan détaillé comprenant des soutiens pour les éducatrices et éducateurs, des frais raisonnables pour les parents, principalement pour les places dans des garderies sans but lucratif, des fonds réservés aux programmes gérés par les Autochtones, et l'accès pour les enfants handicapés. Ces engagements méritent des applaudissements.

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

1/5

Engagements : remplacer la déduction pour frais de garde d'enfants par un crédit d'impôt remboursable, couvrant jusqu'à 75 % du coût du service de garde pour les familles à faible revenu, afin d'augmenter de milliers de dollars par année le soutien financier offert aux familles à faible revenu, et offrir de l'aide à presque toutes les familles.

Analyse : Le plan du Parti conservateur ne tient pas compte de la grave pénurie de places en garderies de grande qualité au pays. On ne sait pas comment le plan du Parti conservateur va attirer rapidement un nombre suffisant de travailleurs à salaire équitable pour répondre à la demande croissante. On peut lire dans la plateforme du parti « Nous allons permettre à un plus grand nombre de femmes de participer à la population active », mais, sans un système universel financé par l'État et garantissant l'accès à des places en garderies de qualité, le nombre de femmes qui pourront faire ce choix est limité. Un crédit d'impôt ne peut pas remplacer un investissement dans un système national et universel de garde d'enfants.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

4,5/5

Engagements : a) collaborer avec les autres ordres de gouvernement, les communautés autochtones, les familles et les travailleurs en garderies pour assurer que les soins soient inclusifs et répondent aux besoins de tous les enfants; b) adopter une législation pour que les services publics et de grande qualité de garde d'enfants soient encadrés par la loi; c) agir immédiatement pour empêcher la fermeture des centres sans but lucratif et pour retrouver les places perdues pendant la COVID-19; d) collaborer immédiatement avec les provinces pour mettre en place un système universel de garderies à 10 \$ par jour, et assurer un salaire de subsistance équitable pour les travailleurs.

Analyse : L'engagement du NPD à créer un système public et universel de garderies, et la référence directe au salaire des travailleurs méritent d'être soulignés. L'adoption d'une législation est louable car elle inscrit dans la loi les engagements continus et les conditions qui permettront qu'un tel programme national demeure en place.

PARTI VERT DU CANADA

4/5

Engagements : a) travailler en collaboration avec les principaux acteurs pour créer une feuille de route en matière de politiques permettant de créer un système universel d'apprentissage et de garde d'enfants, et à coût abordable; b) améliorer et consolider les congés parentaux; c) augmenter le financement fédéral des garderies d'au moins 1 % du PIB annuellement; d) former, recruter et maintenir en poste le personnel professionnel bien rémunéré; e) assurer l'équité d'accès aux programmes d'apprentissage et de garde de qualité, et adaptés à la culture des enfants des Premières Nations, des enfants inuits et métis.

Analyse : L'engagement du Parti vert à collaborer avec les partenaires pour élaborer une série de principes directeurs est important pour assurer des services de garde viables et de qualité dans l'avenir. La FCSII accueille aussi favorablement le nouveau financement tellement nécessaire pour assurer l'accès aux enfants des Premières Nations, inuits et métis à des services de garde de grande qualité. Il est aussi important de souligner l'engagement du Parti vert à fournir des fonds ciblés pour la formation, le recrutement et le maintien en poste des travailleurs en garderies.